

Lot n° : **7**
 Section : **AK**
 N° : **174**
 37, rue des Glycines

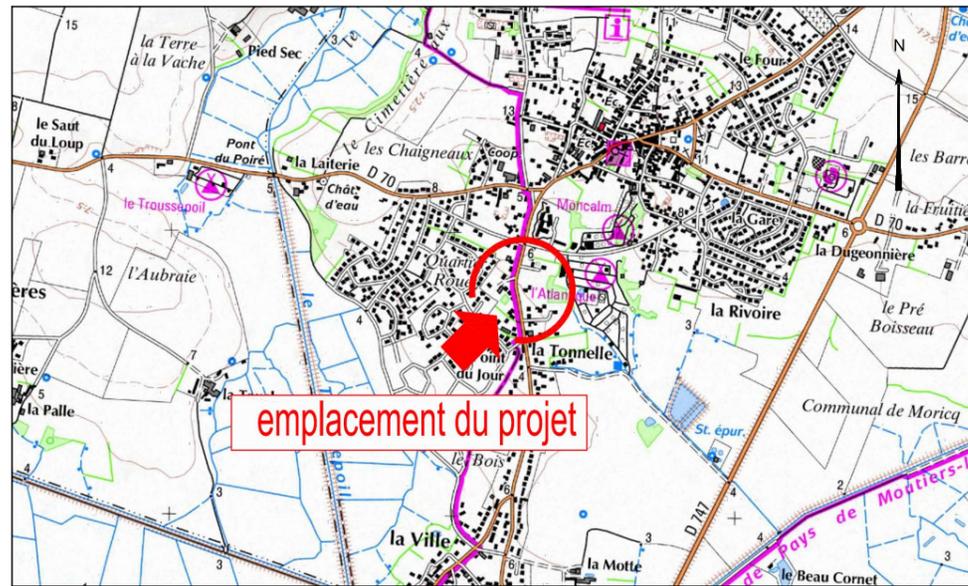
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE D'ANGLES
 Route de la Tranche sur Mer
Lotissement à usage principal d'habitation
Le Clos Notre-Dame

autorisé par arrêté N°PA 085 004 21 S0003 du 20 septembre 2021
 autorisé par arrêté N°PA 085 004 21 S0003 M01 du 27 avril 2023

Superficie : **347 m²**
 Superficie de plancher maximale : 240 m²

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



Maître d'Ouvrage



Carrefour de la Croisée
 Port Bourgenay
 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS

GEOUEST

26, rue Jacques Yves Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE SUR YON Cedex
 Tél. : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 46 05 43
 contact@geouest.fr
 N° Siret : 480 365 956 00014

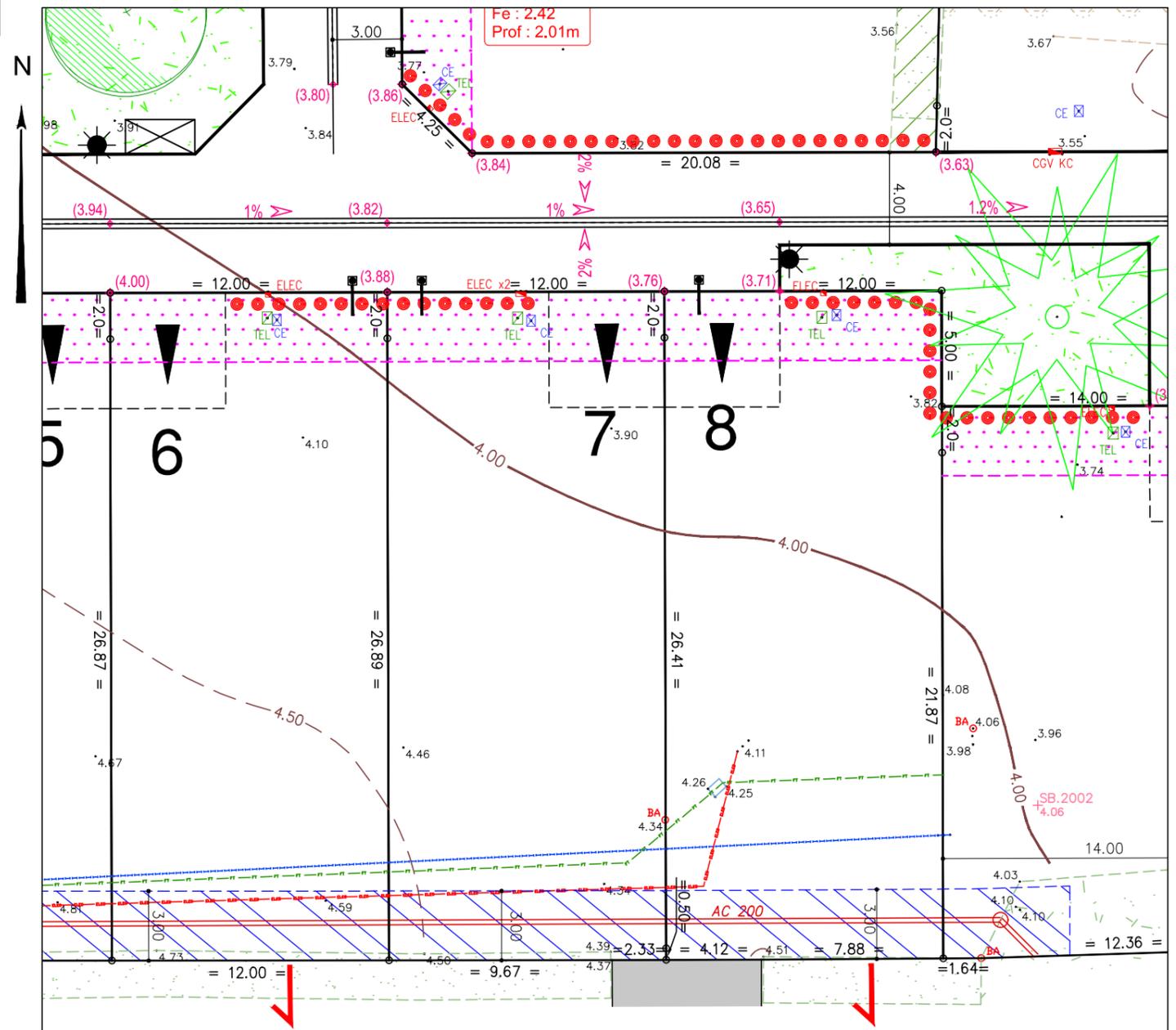
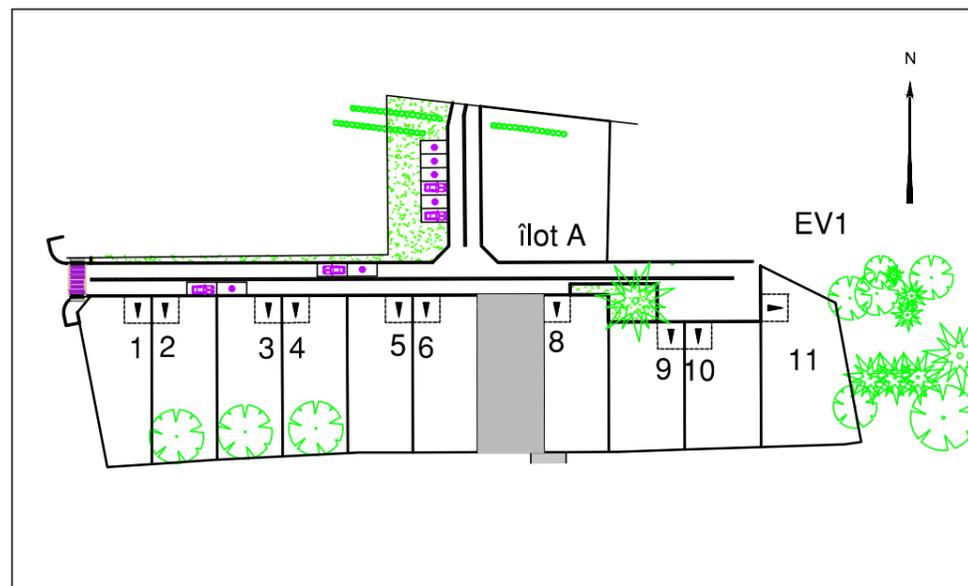


DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
- Servitude d'aqueduc canalisation EU (zone non constructible)
- Zone de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Accès automobile privatif interdit
- Accès automobile et emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante (confortation possible)
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- Plantation projetée (emplacement de principe)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- +(00.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- T : - - - - - cote tampon du regard EU } cotes suivant
- REU : 2.33 - cote radier du branchement EU } plan de récolement
- candélabre
- ELEC TEL CE - coffret électrique/citerneau eau potable/téléphone
- Les eaux pluviales sont gérées à la parcelle
- canalisation EU AC existante en fond de lot
Tout raccordement à cette canalisation est interdit
- réseaux existants sur parcelles seront déposés dans le cadre des travaux
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU, Electrique, Téléphone, candélabres).

